

**SAINT-MARCEL**  
**Réunion du Conseil Municipal du 05 juin 2026 à 18 h 00**

## PROCÈS-VERBAL

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de M. Michel RONFARD, Maire.

**Présents** : Michel RONFARD, Karine PLISSONNIER, Jean-Pierre GIRARDEAU, Nathalie COUTURIER, Jean-François KICINSKI, Nathalie GRAS, Serge GONTHEY, Pascal COURVILLE, Eric BOULLY, Jean-Philippe LACROZE, Christine BREZINS, Patrick AUBÈRY, Franck FUSY-BLANC, Béatrice DELEURY, Catherine LEGROS, Vincent LAPIERRE, Florian FERREIRA, Charlotte COJEAN, Louison SAMÉ - - LEROY, Jean-Christophe ANDRÉ, Christine LOUVEL, Sylvie RIBIER, Christophe REBILLARD.

**Excusés** : Lucien DESCOMBES a donné pouvoir à Nathalie GRAS,  
Christelle GENDRAULT a donné pouvoir à Nathalie COUTURIER,  
Céline TURIJAULT a donné pouvoir à Vincent LAPIERRE,  
Alain FRITSCH a donné pouvoir à Christine LOUVEL,  
Pascale AUDART a donné pouvoir à Sylvie RIBIER.

**Absente** : Livia POISSON.

**Secrétaire de Séance** : Karine PLISSONNIER.

Nombre de Conseillers en exercice : 29  
Nombre de Conseillers présents à la séance : 23  
Date de la convocation et de l'affichage :  
28 mai 2026

### DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

#### CONSEIL MUNICIPAL

1 - Élections sénatoriales 2026 - Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants

### DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Karine PLISSONNIER est nommée secrétaire de séance.

### Rapport n°1 ÉLECTIONS SÉNATORIALES 2026 - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS

Dans le cadre des élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2026, des délégués et leurs suppléants des conseils municipaux membres du collège électoral doivent être désignés.

Conformément au décret 2026-301 du 21 avril 2026, les conseils municipaux sont convoqués, le vendredi 05 juin 2026 afin de procéder à ces désignations.

Par arrêté préfectoral du 12 mai 2026, Monsieur le Préfet nous a notifié le nombre de sièges à pourvoir compte tenu de la taille démographique de notre commune. Les nombres de siège à pourvoir sont les suivants :

- nombre de délégués : 15
- nombre de suppléants : 5

En application des articles L.280, L.284 à L.293 et R.131 à R.148 du code électoral, les délégués (ou délégués supplémentaires) et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec l'application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel (communes dont la population est comprise entre 1 000 et 8 999 habitants).

Le bureau électoral (art R. 133) est présidé par le maire ou, à défaut par un adjoint ou un conseiller municipal dans l'ordre du tableau, un secrétaire et comprend en outre :

- deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin,
- deux membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

- Président : M. Michel RONFARD
- Secrétaire : Mme PLISSONNIER
- Membres : M. Serge GONTHEY  
M. Jean-François KICINSKI  
Mme Charlotte COJEAN  
Mme Louison SAMÉ- - LEROY

Les listes déposées et enregistrées :

- Liste A : Liste SAINT-MARCEL ENSEMBLE
- Liste B : AGISSONS POUR SAINT-MARCEL

Dépouillement :

Effectif légal du Conseil Municipal	:	29
Nombre de conseillers municipaux en exercice	:	29
Nombre de conseillers présents à l'ouverture	:	23 et 5 excusés et représentés
Nombre de votants	:	28
Nombre de bulletins blanc sou nuls	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	28

Résultats :

Liste SAINT-MARCEL ENSEMBLE	:	22 voix
Liste AGISSONS POUR SAINT-MARCEL	:	6 voix
Bulletins nuls	:	0

Après application du quotient électoral puis de la plus forte moyenne, successivement pour les titulaires et les suppléants, sont proclamés élus :

A titre de délégué titulaire (par ordre de présentation sur les listes) :

M. Michel RONFARD, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
Mme Karine PLISSONNIER, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
M. Jean-Pierre GIRARDEAU, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
Mme Nathalie COUTURIER, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
M. Jean-François KICINSKI, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
Mme Christine BREZINS, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
M. Serge GONTHEY, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
Mme Christelle GENDRAULT, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
M. Pascal COURVILLE, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
Mme Céline TURIAULT, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
M. Éric BOULLY, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
Mme Catherine LEGROS, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.  
M. Christophe REBILLARD, appartenant à liste " AGISSONS POUR SAINT-MARCEL" qui a déclaré accepter le mandat.  
Mme Christine LOUVEL, appartenant à liste " AGISSONS POUR SAINT-MARCEL" qui a déclaré accepter le mandat.  
M. Alain FRITSCH appartenant à liste " AGISSONS POUR SAINT-MARCEL" qui a déclaré accepter le mandat.

A titre de suppléant (par ordre de présentation sur les listes) :

M. Jean-Philippe LACROZE, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.

Mme Livia POISSON, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.

M. Franck FUSY-BLANC, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.

Mme Louison SAMÉ - - LEROY, appartenant à liste " SAINT-MARCEL ENSEMBLE " qui a déclaré accepter le mandat.

Mme Pascale AUDART, appartenant à liste " AGISSONS POUR SAINT-MARCEL" qui a déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Maire,  
Michel RONFARD



La Secrétaire de Séance  
Karine PLISSONNIER